



**Un statut parfaitement adapté
à une gestion simple et flexible
de vos ressources humaines**

le portage salarial

- Statut reconnu par la loi
- Réduction des coûts RH
- Gain de temps
- Sécurité
- Souplesse
- Réactivité
- Relation de proximité avec le prestataire

MISSIONS-CADRES,
un partenaire fiable et reconnu

Créée en 1997, la société MISSIONS-CADRES est un des grands leaders de son marché avec près de 500 prestataires consultants, formateurs, interprètes et traducteurs portés et des centaines d'entreprises partenaires dans le monde. Basée à Annemasse, MISSIONS-CADRES dispose d'une équipe de 10 permanents experts d'entreprise qui privilégient la qualité quotidienne du service, fondée sur le respect de la relation professionnelle.

MISSIONS-CADRES offre toutes les garanties de sécurité et de sérieux à ses partenaires professionnels.

En faisant appel à un prestataire de services porté par MISSIONS-CADRES, gérez vos ressources humaines avec souplesse, en fonction de vos besoins réels, sans les contraintes liées à un contrat de travail.

Le portage salarial permet de répondre aux besoins réels de votre entreprise en faisant appel, ponctuellement et en fonction des projets en cours, à des professionnels de talent.

En choisissant un prestataire de services porté par MISSIONS-CADRES (consultant, créatif, traducteur, interprète ou formateur), vous externalisez vos compétences dans des conditions de sécurité optimale.

Aucune gestion administrative, juridique et fiscale

MISSIONS-CADRES prend en charge la gestion administrative, juridique et fiscale des activités de votre prestataire de services.

Vous n'avez aucune formalité d'embauche à remplir.

Un contrat de prestation simple à mettre en œuvre

- Un contrat signé à 3 : vos services, votre prestataire et MISSIONS-CADRES.
- La facturation des honoraires envoyée par MISSIONS-CADRES à votre société, en fonction du contrat signé et de la validation du travail effectué.
- La rémunération de votre prestataire établie et réglée par MISSIONS-CADRES.